



communiqué

N°: 104
No.:

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 31 AOÛT 1983

LA POLITIQUE COMMERCIALE DU CANADA POUR LES ANNÉES 80

L'honorable Gerald Regan, ministre d'Etat (Commerce international) a rendu publiques aujourd'hui, lors d'une conférence de presse à Ottawa, les conclusions de la revue de la politique commerciale du gouvernement fédéral. Cette revue est le résultat d'un effort global pour définir la nature, les objectifs et les priorités de la politique commerciale du Canada pour les années 80.

En rendant public un résumé des faits saillants de cette revue, un document de travail et un document d'information, M. Regan a dit: "Ces documents devraient servir à rendre les Canadiens plus conscients des instruments de politique commerciale, de ses liens avec nos politiques nationales et du potentiel véritable de croissance et d'initiatives que nous prévoyons dans les années à venir."

Insistant sur le fait que la compétitivité de l'industrie canadienne est la clé d'une forte performance commerciale, le ministre a déclaré: "Il est essentiel que nos coûts n'augmentent pas plus rapidement que ceux de nos concurrents. Nous n'avons pas très bien réussi à améliorer notre productivité au cours des dernières années. A cet égard, l'amélioration de notre rendement est la clé du maintien de notre position concurrentielle sur les marchés mondiaux."

Le ministre a ensuite souligné l'importance vitale pour le Canada d'un système multilatéral de commerce et de paiements. "Le renforcement du système multilatéral de commerce est essentiel au bien-être futur du Canada. Nous donnerons donc à cet objectif une haute priorité dans le cadre de GATT et de notre travail avec nos principaux partenaires commerciaux.

.../2

A cet effet, j'ai le plaisir d'annoncer que la prochaine réunion quadrilatérale des ministres du Commerce (Canada, Etats-Unis, Japon C.E.E.) aura lieu au Canada, les 26 et 27 septembre prochains.

Au sujet de la gestion de nos relations commerciales et économiques avec les Etats-Unis, notre principal partenaire commercial, M. Regan a déclaré: "Nous examinons actuellement le pour et le contre d'accords de libre-échange dans des secteurs particuliers comme le matériel de transport urbain et les textiles et les vêtements."

Enfin, le ministre Regan a indiqué sa détermination de travailler main dans la main avec les producteurs canadiens et les provinces pour rechercher de nouveaux marchés et développer leurs marchés actuels. A cette fin, le ministre a déclaré: "Octobre a été désigné le mois des exportations, une initiative mise au point conjointement à la conférence fédérale-provinciale des ministres du Commerce, plus tôt cette année." Il a également ajouté: "Je m'attends à rencontrer mes homologues provinciaux, dans un avenir rapproché, pour renforcer notre consensus sur la politique commerciale et confirmer nos initiatives spécifiques dans le cadre du mois des exportations."

Le ministre du Commerce international a finalement exhorté tous les producteurs canadiens, y compris les filiales de sociétés étrangères, à rechercher activement des débouchés à l'exportation. Il a indiqué: "Ma plus haute priorité sera d'appuyer leurs efforts avec toutes les ressources dont je dispose. J'ai confiance que ce cadre de politique que le Gouvernement a approuvé, fournira une solide base à un tel appui et reflétera notre ferme engagement envers l'expansion du commerce."